

(Ci-devant "LE VRAI CANARD")

CONDITIONS :

ABONNEMENT.

UN AN, 50 Cts.
SIX MOIS 25 Cts.
LE NUMERO 1 C.
Strictement payable d'avance.

Le Grognard se vend 8 centimes la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordé aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.

Les frais de port sont à la charge de l'Éditeur.

H. BERTHELOT

Bureau : 23, 25 Rue Ste. Thérèse
En face de l'Hôtel du Canada
Boîte 2144 P. O. Montréal.

FEUILLETON DU "GROGNARD"

LA SAPINIÈRE

II

QU'EST-IL DEVENU !

De nouveau, il appuya le doigt sur le timbre.

—Valentin, vous allez enfermer mon fils dans sa chambre, vous lui porterez ses respas aux heures accoutumées, et sous aucun prétexte, vous m'entendez bien, vous le laisserez sortir. Cette nuit, vous dresserez pour vous un lit dans le cabinet attendant à cette chambre.

—Monsieur sera obéi, fit le vieux serviteur, on jeta un regard de douloureuse pitié sur son jeune maître.

Augustin s'inclina devant son père et marcha résolument vers la porte. Sur le point de l'ouvrir, il revint sur ses pas, et, saisissant avec vivacité une des mains de son père, il la couvrit de baisers. Avant que celui-ci fût revenu de sa surprise, le jeune homme avait disparu.

Il y avait à peine quinze mois que M. Vertel était veuf et déjà il était sur le point de contracter une autre union; le caractère jaloux et difficile d'Augustin avait



LES ERABLES COULENT.

Le temps du sucre est arrivé. Les érables coulent avec abondance. Chapleau et ses amis font du sucre en quantité. Pas un homme n'entaille mieux les érables que Senécal. Il n'y a qu'un arbre qui ne coule plus, vous le voyez à l'avant-plan.

peu-être hâta sa décision. Tout en se montrant sévère parfois, M. Vertel n'en était pas moins accessible aux sentiments les plus affectueux, et il lui sembla qu'une nouvelle compagne pourrait seule combler le vide immense que la mort avait fait.

Dans plusieurs circonstances, il s'était trouvé en rapport avec Mme Dorigny, jeune veuve, qui depuis la mort de son mari, vivait fort retirée se vouant uniquement à sa fille, charmante et frêle enfant dont la santé exigeait des soins incessants. L'esprit fin et délicat de cette jeune femme, la grâce et la distinction de ses manières avaient charmé le propriétaire de la Sapinière, et il avait chargé des amis communs de faire connaître à Mme Dorigny ses intentions. Des scrupules peut-être exagérés lui

furent retarder un peu sa réponse. M. Vertel, dont elle estimait le caractère, lui plaisait, mais elle n'avait qu'une fortune médiocre, et elle craignait qu'on n'attribuât son consentement et de vils motifs d'intérêt.

Deux jours après la conversation que nous avons rapportée plus haut, le roulement des voitures, les grelots joyeux des chevaux, le froufrou des postillons attirait sur la route une foule nombreuse, avide de contempler la nouvelle châtelaine faisant son entrée à la Sapinière. Lorsqu'on eut pénétré dans l'avenue, au lieu des visages riants et animés qu'il s'attendait à rencontrer, des cris d'allégresse qui eussent dû saluer sa venue, M. Vertel n'aperçut que des physionomies mornes et consternées: un affreux pressentiment le mordit au cœur, et,

sans prendre le temps de s'excuser près de sa femme, il sauta lestement de la voiture, et s'adressant à Valentin qui, la figure bouleversée, s'avancait en chancelant :

—Valentin, cria-t-il, qu'est-il arrivé à mon fils ?

—Hélas ! Monsieur, répondit le vieux serviteur, en essayant du revers de sa main les larmes qui coulaient sur son visage, nous ne savons ce qu'est devenu M. Augustin. J'avais servi le dîner du jeune monsieur dans sa chambre, ainsi que cela m'avait été commandé. Même qu'il avait mangé de bon appétit.

—Je n'ai que faire de savoir tout cela ! interrompit violemment M. Vertel; dis-moi où est mon fils.

Et il serrait violemment le pauvre Valentin, qui, tout ahuri, ne savait plus que répondre.

Mme Vertel avait rejoint son mari et se tenant toute tremblante près de lui; en l'apercevant, il ne put réprimer un geste de colère, son visage se contracta.

—Qu'avez-vous besoin ici, Madame ! dit-il avec emportement; je veux être seul avec Valentin.

La pauvre jeune femme, devant ses pleurs, s'éloigna en silence.

—Quand je suis venu pour me coucher, reprit Valentin, le jeune monsieur n'était plus dans la chambre, quoique j'eusse fermé soigneusement les portes et que la clef n'eût pas quitté ma poche. Il faut qu'il soit sorti par les fenêtres: comment s'y est-il pris !...

—Et tu n'as pas fait de recherches ?

—Si fait, Monsieur; on a fouillé tous les alentours, mais ça été peine perdue. Ce matin, on a trouvé à l'écurie Trilbey tout couvert de sueur et paraissant avoir fourni une longue course.

—C'est bien ! fais venir Michel.

Michel était un jeune gras de deux ans moins âge qu'Augustin, et dont celui-ci s'était constitué le protecteur déclaré. A la suite de vols qualifiés, le père du petit Michel avait été condamné aux travaux forcés; envoyé à Brest pour y subir sa peine, il mourut quelques mois après son arrivée. Sa veuve et son fils étaient dans le pays, on butta de la la surveillance générale, et la personne ne voulut ni les faire travailler ni leur venir en aide. M. Vertel eut pitié de ces deux infortunés; il employa la femme à sa ferme et donna Michel comme aide au jardinier. Il arriva plusieurs fois que les enfants du village, cet âge est sans pitié, poursuivirent le petit Michel à coups de pierre, en l'appelant galérien, il essaya bien de se défendre, car il était fort et vigoureux, mais seul que pouvait-il contre une bande de mauvais garnements acharnés après lui ? Augustin ne put être témoin de ces choses sans que son cœur

LE GROGNARD.

MONTREAL, 18 MARS, 1882

OSTRACISME.

L'histoire ancienne nous apprend que Solon avait doté la Grèce d'une loi très sage. En vertu de cette loi on traduisait au jugement du peuple la grandeur inquiétante des citoyens trop riches ou trop haut placés et on bannissait pour dix ans du territoire de la république celui qui aurait pu un jour la maîtriser. A Athènes, où le nombre des votants pouvait être de 20,000, il fallait 6,000 suffrages contre l'accuse, c'est-à-dire la presque totalité des voix qui assistaient ordinairement aux assemblées publiques. Cette sage exigence de la loi prévenait la fréquence de ses applications. Cette loi c'était celle de l'ostracisme, ainsi appelée parce que le peuple pour voter l'exil d'un citoyen écrivait son nom sur l'émail intérieur d'une coquille d'huître. Le citoyen frappé de l'ostracisme n'était pas privé de ses droits, aucun deshonneur n'était attaché à ce bannissement temporaire: après l'expiration de sa peine, il pouvait revenir mériter un nouvel exil.

Pendant que nos législateurs sont en session dans les deux capitales le *Grognard* leur dira qu'il est opportun de passer des lois efficaces afin de conjurer les désastres qui pourraient fondre sur notre belle province de Québec si nous étions gouvernés trop longtemps par des richards comme l'honorable M. Chapleau.

Des personnes qui ont leurs entrées libres dans les coulisses de la politique provinciale nous assurent avec raison que le Premier de Québec vaut aude-là d'un million. Il vit avec un faste et une prodigalité à rendre jaloux les princes de la finance anglaise dans ce pays et ce n'est pas peu dire.

Etudiez l'histoire de la Grèce et de Rome et vous verrez que l'époque de leur décadence a commencé lorsque les individus sont devenus trop riches. L'accumulation du numéraire chez les hommes formant partie de l'administration d'un pays a toujours été une cause prédisposante à sa ruine. Les plus sages législateurs de l'antiquité on en raison de prémunir le peuple contre l'effet désastreux des fortune particulières sur la prospérité de l'état.

Où en sommes-nous arrivés dans notre province?

Les grands intérêts du peuple sont subordonnés aux spéculations de nos gouvernements. Nos députés à l'assemblée législative votent aveuglément toutes les mesures financières proposées par MM. Chapleau et consors. L'emprunt français a été dissipé et plus de \$600,000 ont été pris dans le trésor public pour assurer le succès des candidats conservateurs aux dernières élections.

Il est temps de songer à porter un remède au mal qui ronge notre politique. Il est temps d'écartier des sphères du pouvoir les ministres qui par leur opulence peuvent compromettre l'avenir de notre province.

Pourquoi dans l'intérêt public ne rétablirions nous point des lois qui ont causé la prospérité des pays antiques? Pourquoi l'assemblée législative de Québec n'assimilerait-elle pas ses lois à celle de la Grèce antique?

Rien ne serait plus facile.

L'ostracisme produirait dans la province les résultats les plus salutaires en mettant un frein à la cupidité des gens tarés qui tiennent les rênes du pouvoir.

Pratiquement la loi de l'ostracisme nous fournirait des gouvernants honnêtes et personne ne songerait à entrer dans la politique pour s'y créer des rentes.

Rien de plus simple que l'exécution des clauses principales d'un statut d'ostracisme. A la demande de 500 électeurs qualifiés une assemblée publique serait tenue dans une des grandes villes de la province par exemple à Montréal, Québec, Trois Rivières et Sorel.

A cette assemblée on entendrait des orateurs qui discuteraient pour ou contre l'opportunité d'envoyer M. Chapleau en France, en Belgique, en Allemagne ou ailleurs pour y passer une dizaine d'années.

Le peuple pour exercer l'ostracisme ne manquerait plus d'huîtres pour y inscrire son verdict. Si les écailles d'huîtres étaient en nombre suffisant pour voter le bannissement de M. Chapleau, ce dernier n'attendrait pas que la force armée le conduise aux frontières. Il est vrai qu'à cette assemblée quelque conservateur à l'âme sensible, pourrait se lever et traiter de cruelle la loi qui sépare un si grand homme de sa famille pour dix années au plus, mais la justice implacable du peuple serait là et elle répondrait avec Victor Hugo :

Quand on a plus d'honneur, on a plus de famille.

M. Chapleau partirait et on choisirait un autre homme pour se mettre à la tête du gouvernement.

M. Chapleau reviendrait dans son pays après dix ans d'exil et les choses n'iraient pas plus mal qu'avant son départ.

Réflexions faite l'ostracisme a du bon et on devrait en faire l'essai dans notre pays malheureux.

Echos Parlementaires.

Les folliculaires franco-canadiens qui passent la session à Ottawa moyennant une pitance du gouvernement comme clercs extra ou traducteurs se sont crus maltraités par la section anglaise des journalistes. Il y a une scission et les journalistes officieux ont demandé une galerie séparée dans la salle des séances de la chambre des communes.

La section anglaise avait-elle raison?

Les journaux conservateur vont dire non, mais le *Grognard* prétend que tous les torts sont du côté de ceux qui demandent une galerie nouvelle. Ces derniers acceptant un salaire sessionnel du gouvernement abdiquent par le fait même leur qualité de journaliste et n'ont plus le droit d'exiger les privilèges accordés à la presse. Qui dit journaliste dit un homme indépendant, un écrivain consciencieux à l'abri des coups de fureur du ministère. Du reste pas un journal français cette année n'a l'honneur d'avoir les services d'un sténographe aux communes et les employés du gouvernement qui veulent figurer dans la galerie de la presse ne sont que des écrivains marions indignes du nom de journaliste.

* * *

L'année dernière le gouvernement de Québec a voté la somme de \$6,000 pour une police secrète à Montréal. Un député de l'opposition aura-t-il l'idée de se lever en chambre et de demander à l'administration un état des services rendus par cette mystérieuse organisation. Les magistrats et le chef de la police de Montréal nous ont déclaré que jusqu'aujourd'hui aucune cause n'a été faite par les nouveaux limiers. On aimerait à savoir où vont les \$6,000 en question.

Nous sommes sûr que M. Chapleau se fera un plaisir de répondre à une interpellation sur ce sujet, car il n'y a rien d'indiscret dans la question, attendu que nous n'avons aucune relation avec les puissances étrangères qui pourraient être compromises par sa réponse.

* * *

L'entrée de M. Lacoste dans le Conseil Législatif a produit l'effet de l'invasion d'un aigle dans un nid de hiboux.

Les vieillards malfaisants ont paru frappés de stupeur. Ils sont en face de la tête de Méduse et ils n'ont pas encore articulé une parole sur la situation qui leur a été faite par la démission du Docteur Ross.

Le gouvernement n'ira pas de main morte dans le Conseil Législatif.

L'ex-président du Conseil jouit d'une grande influence parmi ses vieux collègues des automates qui ne gigotent que lorsqu'on tire les ficelles de l'administration.

M. Lacoste a reçu, dit-on, la somme de \$60,000, pour plaider la cause de M. Chapleau dans l'affaire du chemin de fer du Nord. C'est un homme consciencieux qui remplira sa tâche avec fidélité et les conseillers qui se montraient hostiles à la vente de notre grande voie ferrée vont manger leur soupe chaude. Nous ne vous disons que ça.

M. Lacoste est le seul contrepoison dont se servira M. Chapleau pour sauver le Conseil.

Si le cabinet craque sous la pression de quelques mécontents attendons-nous à voir le nouveau conseiller appeler à former une administration. Pas n'est besoin d'être prophète pour faire cette prédiction.

La *Patrie* de lundi dernier reprend en sous-œuvres un de nos articles intitulé la "La Croix de Mon Oncle" et a oublié de nous donner crédit pour les révélations importantes qui a étaient contenues.

Au cours de son article la *Patrie* dit avec une ironie déplacée que le premier ministre de Québec a bien géré son titre de commandeur "par sa piété exemplaire, sa conduite particulière au-dessus de tout soupçon, son dévouement à la religion et la rigidité exemplaire dont il fait preuve dans l'observance de toutes les pratiques religieuses recommandées par l'Eglise".

Qu'est-ce que vous en savez, messieurs de la *Patrie*?

Vous voit-on jamais dans les cercles où se discutent les grandes questions religieuses?

Assistez-vous à la messe le dimanche et remplissez vous le précepte pascal?

Vous nous faites l'effet de la pelle qui se moque du fourgon.

C'est le *Grognard* qui a entrepris la conversion de l'hon. M. Chapleau avec les conseils de son Philosophe Chrétien et les agnostiques de la feuille libérale n'ont pas besoin d'y mettre leur grain de sel.

Assemblée Législative

Québec 16 mars.

L'Orateur Taillons de la besogne.
Lecture des pétitions.

PETITIONS.

Les pétitions suivantes sont lues et déposées au panier.

De plusieurs citoyens de Montréal demandant au gouvernement d'autoriser les commissaires à accorder plus de licences d'auberge sur les rues Craig et Ste. Catherine,

Des employés du chemin de fer du Nord demandant au gouvernement d'obliger les syndicats à les retenir à leur emploi après le transfert du chemin. Cette pétition est signée par 72 inspecteurs et 24 apprentis conducteurs.

De plusieurs citoyens de Montréal obligés de passer la session à Québec demandant que les commis de la buvette parlementaire passent chacun une couple de mois à Montréal pour apprendre à faire des *fancy drinks*.

AVIS DE MOTIONS.

M. Marchand — Adresse. Copie d'un état du pourboire qui a été payé à MM. Chapleau & Cie pour la vente du chemin de fer du Nord.

M. Joly — Adresse. Copie de tous les documents parlementaires

généreux on fût profondément indigné, et tous ses sentiments d'équité se révoltèrent en voyant ce pauvre enfant être victime des fautes paternelles. A différentes reprises, il essaya d'exciter la compassion des petits paysans, mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il perdait complètement son temps. Alors il eut recours à d'autres arguments, et plusieurs il fit sentir la vigueur de ses poings aux plus récalcitrants. Ce dernier moyen eut un plein succès. Michel commença dès lors à jouir d'une tranquillité relative: aussi avait-il voué à son jeune protecteur une reconnaissance passionnée. C'était donc avec raison que M. Vertel présumait que son fils avait dû, pour s'évader, réclamer le concours de Michel. Vainement essayait-il de faire parler celui-ci, le jeune garçon se renferma dans un système de dénégation absolue; promesses, menaces, prières, tout fut inutile et vint échouer devant son mutisme persistant.

A moitié fou de désespoir, le pauvre père organisa des battues dans toutes les directions; par ses ordres, les rivières, les étangs, les mares, les sources furent soigneusement explorés; toutes ces recherches furent vaines, et la police, qui agit de son côté, n'obtient pas de meilleurs résultats. Augustin avait emporté ses petites épargnes et la pension que son père lui faisait chaque mois; le tout n'atteignait pas cinquante francs. Il avait emporté en outre une ravissante miniature représentant sa mère, peinte la première année de son mariage, alors qu'elle était dans toute l'éclat de la jeunesse et de la beauté. C'était le seul portrait que M. Vertel eût de sa femme, et cette perte lui fut très-sensible. La Sapière devint lors l'asile de la tristesse la plus profonde; la petite Marthe Dorigny dut être tenue loin des regards de M. Vertel, car la vue de cet enfant le faisait tomber dans des crises épouvantables.

(A suivre.)

Un bon mot.—Lorsque M. Taillon a pris le fauteuil d'Orateur à l'Assemblée législative de Québec, un député bien connu pour ses mots spirituels dit à un de ses voisins: —Taillon sera toujours populaire à Montréal s'il achète ses chapeaux de feutre ou de soie chez Derome et Lefrançois No. 614 rue Ste. Catherine. C'est là qu'il faut aller pour le chic, la variété et le bon marché.

Avis très important — Voulez-vous de beaux Draps, de riches tweeds; des soies variées; des corps, des caleçons, de belles chemises de tous patrons en toile, coton ou laine; des hardes faites pour tous les goûts et tous les âges; de splendides mousselines de laine; des mérinos soyeux; des serges bleues; des flanelles, des cotons de toutes marques; des alpagas; des coutils; des vrapts de dames; des lainages en dardeté infinie; enfin, des innombrables les plus récentes et les plus coquettes? Voulez-vous aussi avoir tout cela à des prix fabuleusement bas? allez sans tarder chez

J. J. REEVES
au No 9 Carré Chaboillé

donnant un état de ce qui ont conté les discours de M. Lecavallier pendant la dernière séance.

INTERPELLATIONS.

M. A. Demers— Est-ce l'intention du Gouvernement de passer une loi pour empêcher la destruction des oua-ouarons dans la Rivière du Sud? Est-ce l'intention du gouvernement d'acheter de la famille Fortin à St-George l'Henri-ville la tonne qui a servi en 37 à transporter Papineau de l'autre côté des lignes, pour la placer dans le Musée national.

M. Paradis— Est-ce l'intention du gouvernement de distribuer cette année de la graine de maïs aux cultivateurs du comté de Napierville qui ont voté en faveur du candidat conservateur en remplacement de la graine de betterave.

SOLO.

Chanté avec succès dans la chambre de bain de M. L. O. Taillon, orateur de l'Assemblée Législative, le 8 mars 2, 40 p. m. par l'échevin Tommy Wilson.

(Musique d'Offenbach)

Voici la croix de feu mon oncle.
Tu vas la mettre sur ton cœur,
Avec cela, pour ton furoncle.
Tu peux te fier du Docteur.
Car si ton digne ministère
De Ross lui-même est emporté,
Avec Pelo de La Bruyère,
Il a rétabli sa santé.

Statistique.

Nous venons de faire une statistique du nombre de copies de petits journaux que nous avons fait vendre dans le public depuis le 6 octobre 1877 jour où nous avons lancé notre première feuille comique à Montréal, au No. 12 rue Vitré. Le chiffre des journaux actuellement vendus s'élève à 2,560,000. Deux millions cinq cent soixante mille copies vendues à un centin donnent \$25,600

Dites après cela que les canadiens n'encouragent pas les journaux.

Si ces \$25,000 étaient entrés dans notre gousset pendant ces cinquante années!!!

Hélas! il a fallu payer le papier, les imprimeurs, les graveurs etc.

En Canada nous ne faisons du journalisme que par patriotisme.

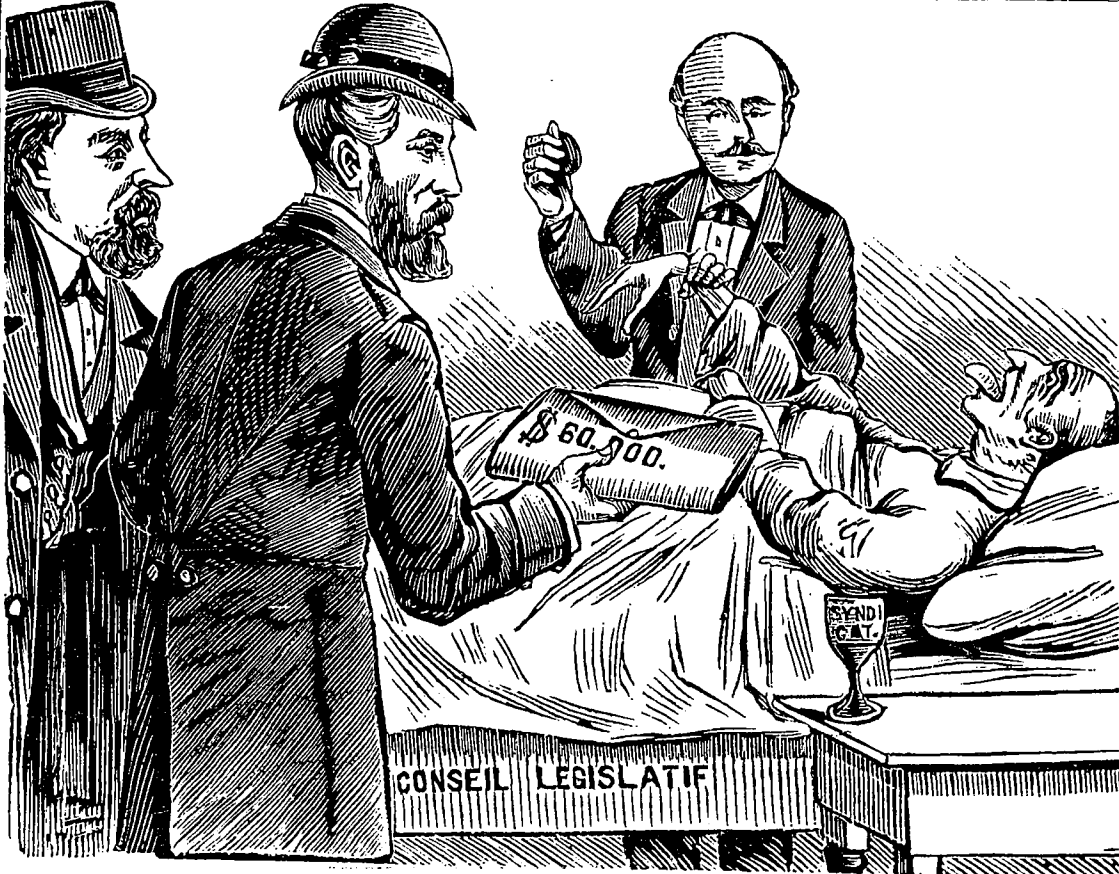
Nous n'avons jamais réussi avec les profits que nous avons réalisés à devenir marguillier, pas même président d'une société de construction.

Préceptes de politesse.

On ne parle pas politique devant les dames.

L'homme bien élevé ne soutient pas obstinément son opinion; il ne dit jamais: si j'étais maître je ferais ceci ou cela.

L'homme d'esprit sait toujours



AU CHEVET DU MALADE.

Sénécal n'a pas confiance en le docteur Ross.
— Je n'ai plus besoin de vos services, Ross, dit-il. Allez. Vous, Lacoste pour le sauver je vous donne \$60,000.
LACOSTE.— Je croyais qu'il avait la langue plus rouge que cela. Elle est pourtant bien chargée. J'aurai de la difficulté à lui faire garder ce verre de médecine. Je le sauverai pourtant.

rester dans sa sphère: il ne cherche pas à faire de l'esprit.

L'homme d'esprit est modeste, et ne fait rien qui soit contraire à cet esprit de modestie.

L'homme d'esprit cherche moins à montrer l'esprit qu'il a qu'à faire paraître celui des autres.

Celui qui sort de votre entretien content de soi et de son esprit, est tout aussi content de vous-même.

Lorsque quelqu'un parle, écoutez-le avec une sorte d'intérêt, et n'avez jamais l'air de vous distraire à autre chose.

Savoir écouter est presque aussi important que savoir parler, et c'est en cela particulièrement que l'on reconnaît l'homme de bon ton et de bonne compagnie.

Gardez-vous bien d'interrompre celui qui parle, soit pour relever une erreur de fait ou de date, soit pour aider à sa mémoire, ou lui souffler un mot qu'il paraît chercher.

Ne coupez jamais la parole à quelqu'un pour finir une histoire qu'il a commencée.

Lorsque quelqu'un parle, il ne faut ni bailler, ni fredonner un air, ni se curer les dents, ni tambouriner avec les doigts, ni chuchotter à l'oreille de quelqu'un, ni tirer de sa poche, ni lire, ni regarder l'heure.

Nouvelle manière de se bruler la cervelle.

On lit dans la *France du Nord* de Boulogne:

« Généralement les personnes lassées de l'existence qui essayent de mettre fin à leurs jours on se faisant sauter le caisson, comme on dit vulgairement, choisissent de préférence la cervelle. »

Voici un fait qui s'est passé mardi matin, dans la rue de Constantino, et qui, s'il tendait à

se généraliser, apporterait une véritable révolution dans ce genre de suicide.

« Le sieur Bonvoisin, François, maître maçon, a essayé de se lancer dans l'autre monde en s'asseyant sur un pot de faillance qu'il avait eu soin de bourrer de poudre. La détonation de cette torpille primitive ayant attiré l'attention de plusieurs voisins, on s'empressa d'aller chercher le docteur Flour, qui prodigua au sieur Bonvoisin tous les soins nécessaires et opéra l'extraction de plusieurs morceaux de faillance qui avaient pénétré dans la partie de son individu soumise directement à la poudre. »

Nous publierons la semaine prochaine l'annonce comique de J. B. Garner de Phénix, R. I. Ce sera une bonne traite pour nos lecteurs.

BADINAGES.

Dans un journal de Québec:
Décès.— On annonce la mort de Madame Veuve F. X. Lomay, pompier qui s'est tué l'année dernière en tombant du toit de la maison d'entrepôt. La défunte est la sœur de M. l'abbé A. Gingras et laisse six enfants.

* * *

Un mot d'ivrogne.
La scène se passe sur le seuil d'un marchand de vin:

Un ami veut arracher son camarade de la boutique.
Celui-ci, très-pochard, veut retourner au comptoir:
— Allons viens-t-en; t'as assez bu.

Assez bu! moi? J'ai quelque fois trop bu, mais jamais assez!

* * *

Ritchot pour les habits et Demers pour les chemise sont bien les vrais amis de la jeunesse bien mise.

Les nouveaux tweeds maintenant à votre choix.

Habillement à ordre de 12.00 à 36.00 piastres.

Pantalons à ordre de 2.50 à 10.00

Chemises de 60 cts à \$2. Sur commandes \$1.85

Des échantillons de batiste française pour chemise de couleur seront expédiés aux pratiques de campagne qui en feront demande

Tout ce qu'il faut pour vous habiller au complet, vous le trouverez chez

RITCHOT DEMERS & CIE

302 Rue Notre-Dame.

RITCHOT, Tailleur
DEMERS, Chimisier,



A VENDRE.

Une vache laitière pour \$2,50, un peu tarie

S'adresser au GREFFE de la Cour de Circuit

M. B..... N. P
N. V...

AUX

MARCHANDS DE DETAIL

ET AUX

COLPORTEURS

BOURGOIN & CIE.

Commerce d'articles de fantaisie (small wares), Marchandises sèches. Le fonds le plus varié de la ville.

323, 325 et 397

Rue ST. PAUL.

QUELQUES PRIX

10.000 verges Broderie valant 10cts pour 3 cts. 2000 verges cachemir, couleur valant 40 cts. pour 20 cts. 100 pièces cachemir noir tout laine valant 75 cts pour 37½ cts. 75 pièces étoffes à robes valant 15 pour 8 cts. 40 pièces tweeds valant 60 cts pour 35 cts. 2000 pièces rubans français valant 15 cte pour 6 cts. 100 pièces coton jaune 5 cts. Rubans Nouvelle Nuance 3, 5, et 10 cts. Essuie-mains toile 5, 6 et 7 cts. Toile à nappes 2 verges de large, 17, 20 et 25 cts. Toile à rouleau, 4, 5 et 6 cts. Toile à escalier, 4, 6 et 10 cts.

CHAPUT & MASSE

17 rue St. Joseph.

MUSIQUE NOUVELLE

Denier amour Romance 30
La valse des feuilles 25
Gertrude 35
Marianne 25
La légende du grand étang 30
Mon cœur est apaisé Romance 30
Ton souvenir 30
Sous les Tilleuls 35

Expédié Franco sur réception du prix marqué au timbres-postes de l'entente du Canada ou des Etats-Unis.

LAVIGNE & LAJOIE

265

Rue Notre-Dame, Montreal

Pianos et instruments de musique de toutes sortes.

Seuls agents pour les Célèbres

PIANOS SOHMER

Montréal 12 Nov.— u. o.

BANQUEROUTE

et certitude d'une vente rapide

TWEEDS ET DRAPS

LE LUNDI, 20 MARS

et les jours suivants nous mettrons en vente à

50 CTS DANS LA PIASTRE

le magnifique stock de banqueroute de

MM. GRAVEL & THIBAUT

que nous avons acheté.

Pas de meilleure occasion, ou la saison du Printemps approche, d'acheter ses tweeds à moitié prix Ce stock est d'un choix irréprochable pour le bon goût et nul doute que nous le vendrons dans un délai très court. Que tout le monde profite de cette seule et véritable occasion de s'habiller à bon marché.

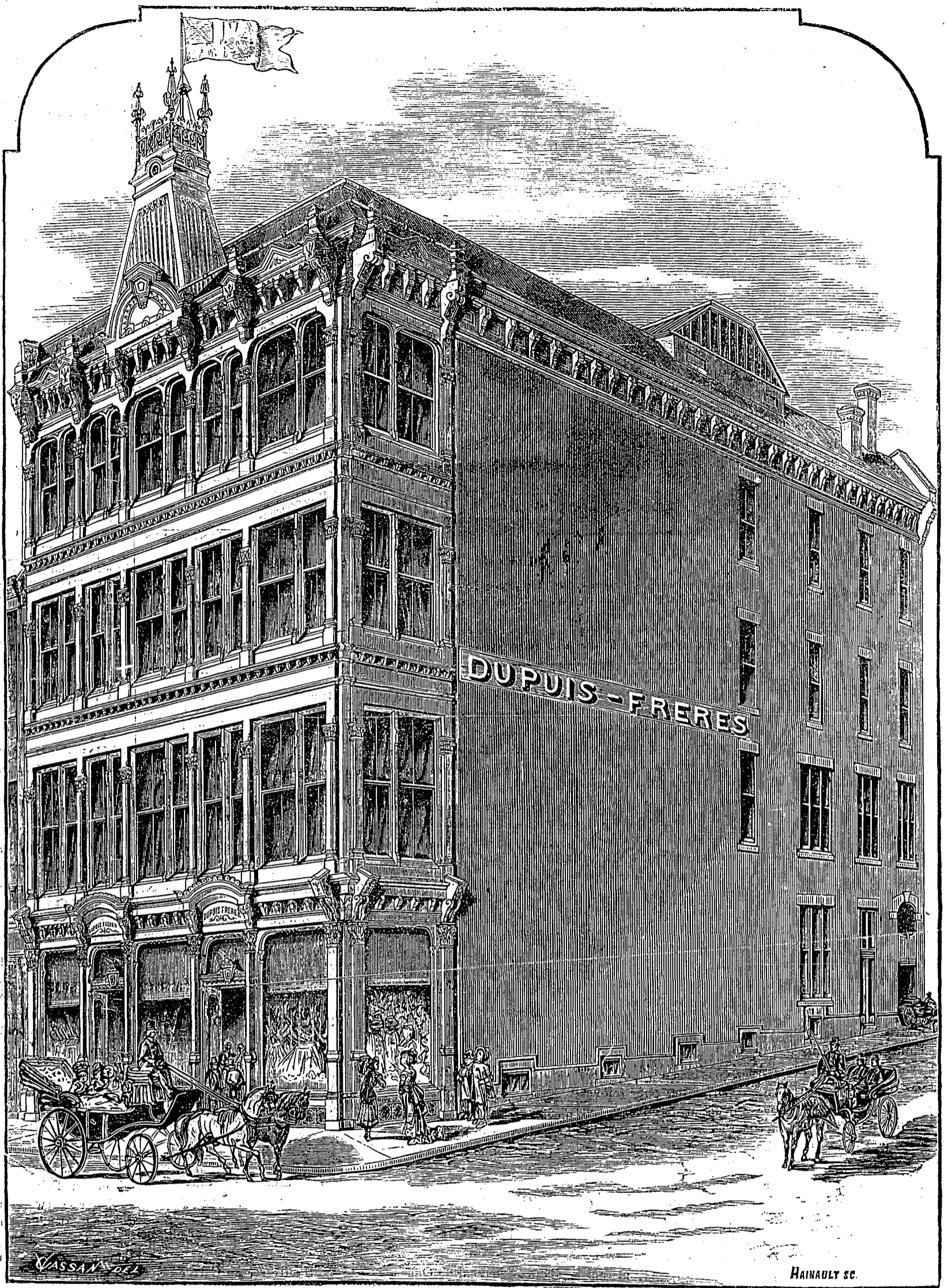
Sous peu nous annoncerons quelques marchandises qui nous parviennent d'Europe, d'envoi de Monsieur Louis Boisseau, et dont la vogue ne cédera pas le pas au succès de nos satins et soies de Lyon qui font la joie de toutes nos élégantes et le désespoir de certains concurrents.

Boisseau Freres

235 & 237,

RUE ST. LAURENT

Montréal 12 Novembre 1880. jnoq



ON NOUS JALOUSE.

Certains marchands, jaloux de notre succès, et désireux sans doute, de nous voir arriver à la ruine, cherchent à jeter dans le public l'idée que notre commerce nous abandonne et qu'ayant fait construire un beau et spacieux magasin il nous faudra pour rattraper nos dépenses, vendre nos marchandises plus chères. Ces messieurs sont de mauvaise foi, car ils savent mieux que n'importe qui, que nous avons les moyens de faire bâtir ce magasin sans nuire en aucune manière à nos affaires.

Mais ce qu'ils ne comprennent pas paraît-il, ou qu'ils ne veulent pas admettre, c'est que nous puissions détailler à meilleur marché que leur prix coûtant. C'est pourtant bien simple, et en voici la raison : Le marchand détaillant qui ne peut pas importer est obligé de payer à l'importateur un fort profit ; tout le monde sait cela. Or, nous importons nous, et personne ne prenant de profit sur nous, il est facile de voir que nous pouvons, comme nous l'avons dit, détailler nos marchandises à meilleur marché même qu'ils ne peuvent acheter les leurs.

Mais ce qui nous permet de le faire encore bien plus facilement de ce temps-ci, c'est que nous avons acheté le fonds de banqueroute du *Magasin Rouge* pour à peu près la moitié de sa valeur. Aussi avons-nous marqué nos marchandises à des prix hors de la portée de tout compétiteur.

Il est d'autres marchands qui nous voyant décidés à vendre à grand marché, se sont préparés, disent-ils, à faire la lutte, *étant les hommes de la circonstance*. Ils ne devraient pas lutter comme ça, c'est dangereux ; il y en a qui s'y sont déjà cassé le cou. Quand à nous, nous ne luttons avec personne, nous tâchons de faire de bonnes affaires et c'est tout. Mais ce qui surtout est de circonstance, chez nous, ce sont nos marchandises qui viennent d'arriver directement d'Europe, et que nous vendons à si bon marché.

Nous sommes obligés de mettre nos pratiques et le public en garde contre les méprises qui arrivent à cause de la ressemblance de nom qui existe entre notre Maison et une autre qui vient de s'ouvrir sur la rue Ste-Catherine. Nous les prions de ne pas se méprendre et de se rappeler que nous sommes maintenant au coin des rues Ste-Catherine et St-André, deux rues plus haut que notre ancienne place d'affaires, du côté de l'Eglise St-Jacques ; à l'enseigne des deux boules noires ; et que notre nom de société se lit

DUPUIS FRERES